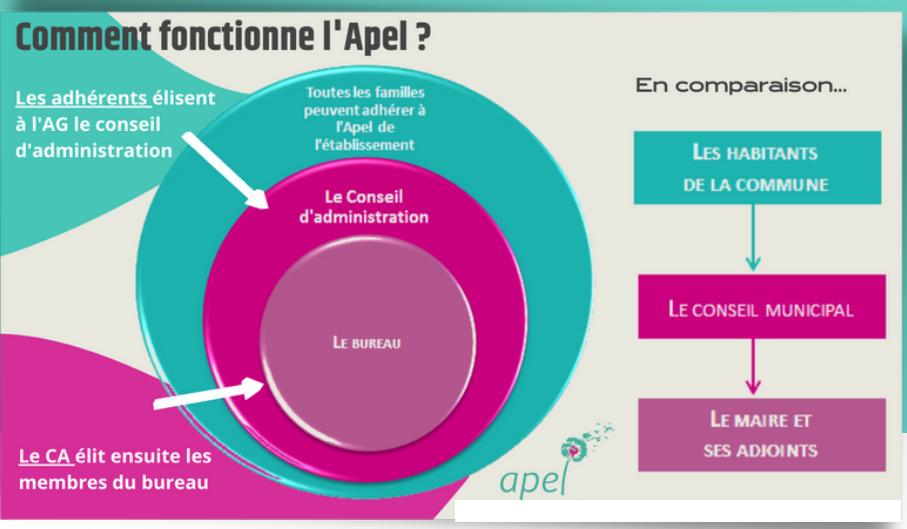


"En adhérant à l'Apel, je marque mon soutien aux actions réalisées par l'équipe de parents bénévoles de l'établissement!"

**PAR CETTE ADHÉSION :**

- Vous bénéficierez des services du Mouvement des Apel ainsi que ceux de votre Apel d'établissement,
- Vous recevrez la revue "Famille & Education (5 N°/an),
- Vous soutiendrez les actions de l'équipe Apel, parents bénévoles et membres de la communauté éducative, oeuvrant pour toutes les familles de l'établissement.



**COORDONNÉES**

Nom/prénom

Adresse :

Email :

Téléphone :

Nom/prénom de l'aîné scolarisé dans l'établissement:

**LE SAVIEZ-VOUS?**  
Adhérer ne signifie pas que vous allez faire partie de l'équipe Apel et être invité(e) aux réunions. Il faut faire acte de candidature pour rentrer dans le conseil d'administration et être élu(e) à l'AG !

**J'ADHÈRE A L'APEL POUR CETTE ANNÉE 2024-2025 ET JE VERSE:**

2 € de cotisation annuelle et familiale  
(soit 18,75 € pour le Mouvement Apel +  € pour l'Apel de l'établissement)

€ de cotisation d'Apel d'établissement

} ou

car j'ai déjà versé ma cotisation familiale dans un autre établissement (nom): .....

Soit une cotisation totale de  €

Merci de compléter le montant et de libeller le chèque à l'ordre de l'Apel

**Si vous souhaitez vous engager d'avantage...**  
rejoignez notre équipe lors de notre assemblée générale

Si votre établissement a opté pour le prélèvement directement sur facture, vous n'avez aucune démarche à réaliser.

Seulement si vous ne souhaitez pas adhérer, auquel cas, merci d'en faire part à la comptabilité de l'établissement avant le 31 août.